

DIVERS

La semaine gardoise des droits de l'enfant du 15 au 25 nov. 2023

20 novembre 2023, célébrons la Journée universelle des droits de l'enfant. La Journée universelle des droits de l'enfant célèbre la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations-Unies le 20 novembre 1989.

Ces droits sont universels et indivisibles pour tous les enfants du monde et chaque État s'engage à répondre de ses actes devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui se réunit tous les cinq ans

1 documents

Publié le 15/11/2023 -





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>